

## Assemblée Générale 2025 de l'UNIRS

**Mercredi 10 décembre 2025, de 9h30 à 16h30**

**Présent·es : 69 personnes dont 24 femmes et 45 hommes**

Légende : les noms et prénoms en italique sont les personnes qui ont assisté à l'AG en visio.

**12 personnes de 5 structures nationales :** SNABF (LOUVRIER Maryline) ; Solidaires Finances Publiques (GOURGUECHON Gérard, LAVAUD Jacques, LESCURE Thi Trinh, MARTINEZ Catherine, TIJOU Philippe) ; Solidaires SUD Emploi (BELLET Suzanne) ; SUD PTT (CORNÉLIS Philippe, COSNIER Dominique, FERREBOEUF Christian) ; SUD-Rail (MAHIEUX Christian, MILLANT Anne).

**57 personnes de 22 structures départementales :** 13 Bouches-du-Rhône (*BONO Agnès, GARCIA Roselyne*) ; 14.50.61 Basse-Normandie (NUNES Jean-Pierre, OLIVIER Robert) ; 19 Corrèze (ROY Dominique) ; 21 Côte d'Or (*HOLLINGER Yves*) ; 22 Côtes d'Armor (*CLÉRAN Raymonde*) ; 25 Doubs (BAHY Yveline) ; 29 Finistère (BIGER Monique, BIGER Raymond, CHEMLAL Hocine) ; 32 Gers (*BAJOLLE Michel, LANTARON Jean*) ; 44 Loire-Atlantique (ARES Didier, CHATAIGNER Jacky, GUÉRINOT Christophe, LE LANN Yves, LERBEY Marc, PRENEAU François, QUÉLEN-YAMAGUCHI Erwan) ; 51 Champagne-Ardenne (AUBERT Chantal, BONNAVENTURE Christian, PERRET Patrice) ; 54 Meurthe-et-Moselle (GRANDCOLAS Annie, ROBIN Françoise) ; 56 Morbihan (LE PAIH Thierry) ; 59 Nord (BÉAREZ Michèle, BICZO Marie-Françoise, DELCROIX André, DELINOTTE Didier) ; 62 Pas-de-Calais (DASSONVILLE René) ; 63 Puy-de-Dôme (FAYOLLE Lyliane, VELARD Patrick) ; 75 Paris (FARBIAZ Patrick, FONTAINE Didier, LEFORT Jean-Yves, MÉRAND Geneviève, RUMMLER Patrick) ; 76 Haute-Normandie (*BENOIT Marie, CERTAIN Yves, DEVERNAY Pascal*) ; 78 Yvelines (CHARLES Rita, SERT Gilles) ; 80 Somme (DEKERVEL Marcel, LACROIX Pascal) ; 85 Vendée (CHARRIER Antoine) ; 91 Essonne (BAILLE Roland, FAYET Catherine, GLOUX Sylvain, LÉONETTI Jacques, MÉNAGIER Michèle) ; 94 Val-de-Marne (BARRE Philippe, DELHOSTAL Carine, MARZIANI Jean-Louis, POUPEL Aline).

**Excusé·es :** DICK Odette (94 Val-de-Marne) ; GAYERIE Jean-Claude (19 Corrèze) ; LE QUÉAU Serge (22 Côtes d'Armor) ; MAURICE Charles (35 Ille-et-Vilaine) ; TURBET-DELOF Denis (85 Vendée).

**Invitée :** Michèle Rault de la commission Protection sociale de l'Union syndicale Solidaires.

### Ordre du jour proposé :

**Matin,** désignation de la présidence de séance, puis Rapport sur les activités de l'UNIRS et des retraités et retraitées de Solidaires depuis l'AG du 28 janvier 2025 :

- Activité du C.A. et du secrétariat de l'UNIRS.
- Les actions et mobilisations engagées par l'UNIRS et par l'inter-organisation des neuf organisations.
- État des lieux de notre développement.

- Discussion et débat sur nos activités, nos progressions, nos échecs, nos insuffisances, les améliorations à apporter, etc. (Intervention d'une personne au nom de chaque délégation présente à l'AG). Vote sur le Rapport d'activité.

Discussion, débat et vote sur la Motion d'orientation adressée le 13 octobre.

Les motions d'actualité

Rapport de trésorerie, rapport de la commission de contrôle et vote sur le Rapport de trésorerie.

Modifications statutaires pour accepter les adhésions individuelles

De 12 h 30 à 14 h 00, pause déjeuner. Pour les personnes présentes physiquement, apéritif et buffet-repas pris sur place.

### Après-midi :

Élection des membres du Conseil d'Administration de l'UNIRS.

Débat autour de la Sécurité sociale, avec Michèle Rault de la commission Protection sociale de l'Union syndicale Solidaires.

Intervention d'un ou d'une camarade du Secrétariat National de Solidaires sur l'actualité syndicale et sociale et sur l'actualité de Solidaires.

## Désignation de la présidence de séance

Carine Delhostal (94 Val de Marne) et Geneviève Mérand (75 Paris) vont présider à deux cette journée.

## Rapport d'activités

Le rapport sur les activités de l'UNIRS et des retraités et retraitées de Solidaires depuis l'AG du 28 janvier 2025 a été envoyé aux équipes le 16 octobre pour donner le temps de l'étudier et de mandater la délégation.

### Activité du C.A. et du secrétariat de l'UNIRS.

Gérard Gourguechon rappelle que le rapport envoyé commence par citer la motion d'orientation adoptée par l'AG du 28 janvier qui fixe le cadre de nos activités pour l'année. Puis il détaille ce qui a été réalisé par rapport à ce qui était prévu. Au cours de la période nous avons tenu 7 réunions du C.A., sachant que les deux dernières réunions du 13 novembre et du 9 décembre ont essentiellement porté sur la préparation de cette A.G.

#### Notre programme de travail découlait des débats de l'A.G. du 28 janvier 2025 :

- Réfléchir au développement de l'UNIRS.
- Réfléchir à une journée de « formation / information ».
- Réfléchir à la stratégie à adopter face au refus de certaines structures de nous accorder le droit de vote dans les instances de Solidaires.
- Nous avons réfléchi aux moyens d'action et aux appels aux manifestations, réfléchi s'il fallait agir entre retraité·es ou avec les actifs, sachant que pour les retraité·es, la grève n'est plus possible. Chez les actifs, la grève est possible mais elle n'est pas tellement fréquente et n'est pas beaucoup suivie.
- Nous avons aussi travaillé sur la mise en place d'un groupe de travail sur la situation des personnes retraitées immigrées : il est mis en place et commence à fonctionner.
- Valoriser le travail fait dans les CDCA : là où on est impliqué dans un CDCA, dans un certain nombre de départements.

- Il y a eu une réflexion sur les services publics et les personnes âgées.

- Très régulièrement nous avons abordé la question du pouvoir d'achat des personnes retraitées.
- Nous avons rédigé un dossier sur la fin de vie.
- Réflexions de Solidaires sur la recomposition syndicale : lors des débats des élus·es, nous y avons un peu participé avec la CGT et la FSU.
- Sur le libre-échange, le protectionnisme, l'accord Mercosur et les conséquences sur l'agriculture, on a eu un débat au CA.
- Le 100% sécu et l'international, notamment la solidarité entre les retraités au niveau international.

#### Ensuite, nous avons abordé des thèmes en fonction de l'actualité :

- La question de la dette, notamment avec Bayrou : ça fait 20 ans, 30 ans que le libéralisme organise la dette publique et ensuite le gouvernement dit à l'ensemble de la société, que nous sommes endettés, que nous avons vécu au-dessus de vos moyens et donc maintenant il faut payer plus, faire des économies. Le CA a invité un camarade retraité du syndicat des caisses d'épargne, Patrick Saurin, spécialiste de la dette.
- Sur Trump et les États-Unis, nous avons eu un débat sur 2 CA au sein de l'Unirs et ça s'est terminé notamment par une note reprise par le Secrétariat national de Solidaires qui l'a diffusée dans Solidaires.

- Nous avons commencé à travailler en liaison avec la commission Protection sociale sur la Sécurité Sociale Alimentaire, sujet qui a été repris par plusieurs structures retraitées et par l'université d'été.

**Dans le rapport d'activité, nous revenons aussi, comme on fait à chaque fois, sur la présence de l'UNIRS dans Solidaires**, dans les BN et CN tous les premiers jeudis du mois. Maintenant, c'est Patrice et Christian qui viennent donc chaque mois dans cette salle. Nous participons comme toujours à quelques commissions nationales de Solidaires, principalement la commission Protection sociale et la commission internationale.

Nous participons très fortement à la rédaction des Utopiques. C'est notamment Christian qui porte ça, pas seul, mais à bout de bras.

Nous réalisons l'agenda de Solidaires : Patrice suit les modifications dans les coordonnées et réalise la maquette à imprimer.

Nous sommes aussi présents dans les Solidaires locaux, certains Solidaires locaux fonctionnent grâce à la présence active des retraité·es. Assez souvent ça se passe bien et parfois non.

Vous le suivez dans les comptes rendus du CA. Nous sommes présents dans les débats de Solidaires et dans les débats de l'intersyndicale et dans les actions annoncées et appelées par Solidaires et par l'intersyndicale.

Nous avons tous une expérience syndicale plus importante que des jeunes, jeunes qui ont pour nous 55, 60 ans, aussi sommes-nous parfois sollicités pour des journées de formation notamment sur l'histoire du syndicalisme et l'histoire de Solidaires.

## Actions et mobilisations

### Les actions et mobilisations engagées par l'UNIRS et par l'inter-organisation des neuf organisations

Patrice Perret rappelle les actions et les mobilisations organisées par le G9. Il précise que « G9 » est une expression qui exprime l'unité d'une entité connue, dotée de sa propre dynamique et non pas, comme le dit la CGT, une simple intersyndicale changeante.

L'action du 20 mars a été préparée par des réunions les 18 février et 12 mars. Elle a représenté le premier couac important dans le G9, avec le retrait de FO, en désaccord sur la procédure de préparation du 20 mars, dont la date est apparue dans des tracts de la CGT avant d'être évoquée dans une réunion du G9. Les équipes ont été outillées par l'envoi d'une note argumentaire contre les prétendus « avantages et priviléges » des retraité·es.

La réunion du 8 avril, toujours sans FO, a constaté que les 3 actions menées en 6 mois (9 octobre 2024, 3 décembre et 20 mars 2025), ont sensibilisé les élus·es, ce qui a conduit à un blocage politique contre la non-revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'inflation.

L'action du 6 novembre a demandé du temps pour s'affirmer, dans une période politique et sociale floue et changeante chargée de menaces d'austérité :

- Le 10 juin, le G9 a décidé du principe d'une action en octobre.
- Le 3 septembre, le G9, vraiment à 9 avec FO, a confirmé l'action dans un communiqué sur le budget.

- Le 9 octobre, la date du 6 novembre a été retenue face à la force et la virulence des attaques contre les retraité·es.

Ce n'est pas dans le rapport d'activités, mais nous savons maintenant (voir le compte-rendu du G9 du 1<sup>er</sup> décembre) que l'annonce du 6 novembre par Sophie Binet, avant l'annonce publique par le G9, a provoqué le retrait de FO, puis de la CFTC et un grand mécontentement de la CGC.

Les mois prochains diront si le G9 retrouve son entité.

### Les domaines de réflexion du G9

Dans son courrier au G9 pour la réunion du 1<sup>er</sup> décembre, FO semble vouloir ne pas sortir du triptyque revendicatif pouvoir d'achat, santé, services publics.

Pourtant, le G9 déborde bien souvent, il a échangé sur ce que nous entendons par le « 100% Sécu » que le G9 revendique, nous avons débordé sur la situation des retraité·es et, régulièrement, le G9 aborde les intéressants sujets traités au HCFEA, le Haut Conseil de l'Âge. Ainsi, le G9 a tenu une journée de travail sur les droits conjugaux et familiaux, sur la réversion ... et nous y reviendrons car ce dossier est de nouveau sur la table du gouvernement. Nous ne faisons pas partie de cette instance, nous ne suivons pas sérieusement les dossiers traités, l'idéal serait qu'une personne, de préférence dans un CDCA, suive les dossiers que les membres du HCFEA peuvent nous transmettre en amont... Avis aux candidat·es...

## État des lieux de notre développement

Patrice Perret commence par l'état des lieux des adhésions : 4000 en 2011, 6500 en 2021, nous avons fortement progressé depuis la mise en place de l'Unirs, mais nous notons ensuite 6200 en 2022, puis une remontée à 6457 en 2025. L'avenir dira si cette progression continue...

Pour les adhésions directes dans les départements, nous en étions environ à 400 depuis le début ... puis à 309 (nombre qui intègre les retardataires pour payer les cotisations) en 2025, est-ce un plus grand sérieux dans les déclarations des équipes départementales, par le fait de payer maintenant un peu plus pour chaque adhérent·e direct·e ? Rappel : l'Unirs souhaite payer à Solidaires 4,90 € par an et par adhérent afin que les adhérentes direct·es deviennent des adhérentes de Solidaires.

Le tableau dans le rapport résume le versement des cotisations des structures à l'Unirs. Les lignes vides montrent les structures qui ont adhéré une année mais n'ont pas versé en 2024 et 2025. Une seule case vide en 2025 montre les structures en retard dans leur versement.

### Développer l'Unirs

**Très peu de structures nationales de Solidaires ont une activité syndicale retraité·es**, au sens où elles diffusent régulièrement de l'information concernant directement les personnes en retraite et agissent en permanence sur leurs revendications spécifiques.

Pour y contribuer, l'Unirs envoie régulièrement des informations, notamment la note mensuelle, mais il semble que très peu de structures nationales l'envoient à leurs adhérent·es, dont certain·es ne connaissent même pas l'existence de l'Unirs.

**L'implantation de l'UNIRS sur l'ensemble du territoire est très inégale.** Dans quelques départements, l'UNIRS représente une vie syndicale « retraité·es » active, dynamique et démocratique. À l'inverse, dans plus d'une dizaine de départements, nous ne connaissons même pas un·e adhérent·e et n'y avons donc, très

probablement, aucune activité. Il arrive même qu'une personne en retraite demande d'adhérer, mais que cela s'avère impossible, faute de prise en charge locale. C'est pourquoi une modification des statuts est proposée pour accepter les adhésions directes à l'Unirs.

**Ces faiblesses et inégalités persistent malgré nos appels réitérés aux structures nationales (fédérations et syndicats nationaux) de Solidaires pour qu'elles incitent leurs adhérentes et adhérents en retraite à faire vivre notre regroupement dans les départements.**

Le tableau résume la situation dans les structures départementales : 44 départements versent une cotisation, 28 organisent leurs retraité·es, 73 participent à des actions du Groupe des neuf, 50 ont désigné un·e référent·e et 77 ont au moins un·e adhérent·e en retraite.

**Comment persuader les fédérations et syndicats nationaux qu'il est de leur intérêt de s'occuper de leurs retraité·es**, de les inciter à rencontrer les autres retraité·es dans le département et ainsi de construire ou de renforcer l'équipe départementale des retraité·es ?

Pour terminer, l'Unirs met à disposition différents outils :

- **Les listes internet** facilitent la circulation d'informations et les échanges.
- **Des matériels UNIRS** : drapeaux, chasubles, casquettes, badges métalliques réutilisables, autocollants dont un grand A4 pour transformer un gilet « Solidaires » en gilet Unirs.

**En conclusion**, le G9 est devenue une entité sociale qui pèse dans les actions et la vie politique, Solidaires agit pour que le G9 perdure malgré les remous actuels.

Notre développement et celui de Solidaires réside dans la volonté des fédérations et syndicats nationaux à inciter leurs adhérents à créer ou rejoindre une équipe départementale, c'est un enjeu primordial.

### International

Christian Mahieux rappelle que des camarades de l'Unirs, des retraité·es dans les départements, participent activement à la Commission Internationale. L'Unirs rédige un bulletin « Retraité et internationalistes ! », diffusé dans la note quotidienne de Solidaires et à un réseau syndical des retraité·es de

differents pays. En sens inverse, on reçoit de la même manière des infos de quelques autres pays.

Des militants Unirs participent à la rédaction des Utopiques, notamment à l'un des derniers sur l'international, et aux débats sur ces

questions (mi-octobre, le BN a décidé de renouveler régulièrement ce genre de débats dans l'année, les militant·es Unirs y ont toute leur place).

Il y a aussi l'internationalisme qui se passe ici : des camarades sont actifs et actives sur le travail avec les travailleurs immigrés retraités, en lien avec leurs luttes dans les foyers.

L'Unirs a participé aux 6<sup>e</sup> rencontres RSISL et aux activités du Réseau dont Solidaires est une des 4 organisations co-animateuses. L'Unirs fait fonctionner une coordination du secteur retraité. Nous proposons d'organiser une rencontre syndicale des retraité·es en 2026 probablement ici.

## **Intervention d'une personne par structure sur le rapport d'activités**

**Fayolle Liliane (63)** informe que les retraité·es n'ont pas le droit de vote dans Solidaires et demande de faire des recherches pour savoir quelles sont les structures qui s'opposent à notre droit de vote et savoir pourquoi.

**Biger Raymond (29 Finistère)** informe de la composition de l'équipe du 29 : 44 hommes et 25 femmes, 5 adhésions directes à jour de cotisation (sur 12), concentrés essentiellement sur Brest et Quimper. Il note un tassement des effectifs. Le 29 a refusé la décision unilatérale de la CGT d'une manif régionale le 20 mars (800 manifestant·es). Il a fait échouer une manœuvre de la CGT tentant une seule manif régionale le 6 novembre : il y a eu 4 manifestations qui ont réuni moins de 1 000 personnes. Notre amendement à la motion d'orientation sur le pouvoir d'achat a été refusé. Nous manifestons contre les gouvernements, pour la Palestine, contre l'extrême droite, la chasse aux migrants et aux sdf, ...

**Nunes Jean-Pierre : 14.50.61 Basse-Normandie** a tenu son congrès syndical le 20 novembre 2025 avec 26 adhérent·es sur 70. Les rapports ont été adoptés, nous avons eu un débat sur la syndicalisation des personnes retraitées, car nous constatons une stagnation des adhésions directes et un vieillissement du bureau. Nous remercions la présence de l'Unirs (Anne Millant) à notre A.G. Nous participons au CA de l'Unirs, aux Solidaires départementaux, au G9, au CDCA.

**Delinotte Didier: le 59 Nord** tient deux réunions par mois avec une partie de débats (soit à Lille, soit à Roubaix), nous sommes 3 au CA de l'Unirs, participons au G9 (réunions et manifs), mais de plus en plus à des rassemblements et de moins en moins de manif car les retraitées marchent peu. Nous sommes reçus à la préfecture (c'est surtout la CGT qui s'exprime, mais on existe avec notre originalité). Nous avons participé au débat sur l'extrême droite, la sécu, la dette, ... en prolongeant les débats que nous avons au CA. Nous envoyons un bulletin aux retraités tous les deux mois avec des

articles sur le Mercosur, le canal Seine-Nord, la Palestine, l'AES, l'extrême-droite. Il contenait un sondage qui a suscité peu de réponses. Une réunion des Udirs 59-62-80 régionale Hauts-de-France est en préparation, une date est recherchée. Il s'agit de se coordonner et de freiner la désaffection à nos réunions. Nous travaillons avec Attac, la LDH, etc.

**Le Lann Yves (44 Loire-Atlantique)** : nos effectifs restent stables avec 20 adhérent·es direct·es, plusieurs centaines d'adhérent·es ne sont pas répertoriés notamment des SUD-Rail. Nous avons de bonnes relations avec le Solidaires 44, y avons le droit de vote, participons aux commissions et à des collectifs larges. Nous n'avons pas d'action régionale, mais nous nous réunissons avec la Vendée. Nous rencontrons le problème de faire venir les retraité·es à ce qui se passe en ville, il n'est pas facile de venir et de stationner. À St Nazaire, la CGT est ultra dominante, le G9 se passe bien, mais c'est le G7 sans FO maintenant, et la CFTC partira.

**Dassonville René (62 Pas-De-Calais)** est le rare militant, seul à faire vivre l'Unirs dans le Pas-de-Calais, seul à participer au G9 / G6 avec CGT, FSU et FGR, Solidaires, CGC parfois (proche d'Alliance). Il a repris une liste de diffusion d'une trentaine de personnes et à reçu peu de réponses. Le syndicat Finances publiques fait suivre les messages (il n'a pas le fichier). Il est impliqué dans le Solidaires 62 qui n'est pas en grande forme. Question : comment organiser les cotisations alors qu'il n'existe pas d'adhésion directe ?

**Charrier Antoine (85 Vendée)** de SUD Santé sociaux vient d'intégrer l'Udirs 85, Il pose la question sur le versement par l'Unirs d'adhésions à Solidaires, car la fédé SUD Santé sociaux paie déjà pour tous ses adhérent·es. Il faut expliquer le versement de la cotis payée à la fédé.

**Hollinger Yves (21 Côte d'Or)** en visio : le G9 existe sur Dijon depuis 2010 avec la volonté de dépasser la métropole, Solidaires y est depuis 2012 et participe au travail unitaire. La CGC y avait un

militant unitaire mais n'est plus représentée suite à son décès, le vieillissement, la prise de distance de FO et CFTC font qu'il ne reste que CGT, FSU, FGR et Solidaires. Imposer des dates de mobilisation pousse au repli. La CGT s'hégémonise de plus en plus alors qu'elle était ouverte, on voit monter des camarades nostalgiques de la FSM ce qui se voit dans leurs positions sur l'Ukraine, Cuba.

**Bono Agnès (13 Bouches-du-Rhône)**, en visio, salue le travail de l'Unirs. Nos retraité·es se déplacent peu, sont malades, il ne reste que SUD PTT, le site Unirs, une présence aléatoire dans les manifs. Les 20 mars et 6 novembre, nous n'étions pas en nombre. Nous étions le 10 septembre avec « Bloquons tout ». L'Udiris13 se montre déterminée contre l'extrême-droite, publiquement dans la presse. La Sécu est remise en cause, le service public s'effondre, 70 % des Ehpad sont dans les mains des grands groupes, les centres de rééducation sont livrés au privé. Nous avons été reçus par le chef de cabinet du préfet qui a pris en compte nos propos, notamment sur l'extrême-droite qui est à notre porte, il nous a remerciés pour notre intervention. Notre plaquette Sécu a été remise à la presse, nous envoyons des communiqués systématiquement, nous sommes appelés par la presse. La CGT est toujours hégémonique et sectaire.

**Devernay Pascal (en visio) : le 27-76 Haute-Normandie** connaît 300 retraité·es dans les syndicats, a 15 adhérent·es direct·es, tient 3 AG par an de 20 personnes, le bureau de 7 personnes se réunit régulièrement. Dans le G9 constructif (G8 sans la CGC), nous avons de bonnes relations. Le responsable CGT unitaire a été remplacé par un autoritaire, qui a décidé seul d'une manif régionale. Avec la FSU, nous avons organisé des rassemblements locaux, la réunion imposée s'est mal déroulée car la CGT voulait monopoliser. Nous avons mobilisé 300 personnes, ce qui est normal. La CGT, dans la réunion, a remis en cause le G9, a voulu séparer les OS des associations. Nous avions l'habitude d'une action locale (colloque, réunion publique) chaque année, mais il n'y a rien eu en 2025. Il faut intervenir au niveau national sur cette attitude de la CGT.

**Bahy Yveline (25 Doubs)** : nous stagnons à 13 adhérent·es direct·es, 48 adhérent·es connus dans les syndicats. Nous nous réunissons tous les deux mois. Nous avons eu une réunion sur le thème de la cotisation sociale. Le collectif « gratuité des transports » a obtenu la gratuité le samedi dans Besançon, permanente pour les moins de 14 ans.

Nous manifestons pour Gaza chaque samedi. La CGT connaît des problèmes internes, les réunions du G9 sont sabotées.

**Lantaron Jean (32 Gers)** en visio : Dans le Gers, le G9 est un G5 (CGT, FSU, FGR, FO, Solidaires). Par ailleurs, la Confédération paysanne et le Modef ont intégré le G9, qui a été moteur des actions jusqu'en 2024. Le congrès de Solidaires 32 en 2024 a créé un gros problème interne pour l'Unirs, ce qui a provoqué des démissions de camarades dont un historique P. Wiart. Le problème dans le congrès de Solidaires 32 vient de nos demandes de droit de vote et de participation au bureau. Il a provoqué une scission entre nous. Notre association de retraité·es n'a pas place au bureau mais participe aux activités de Solidaires. Les démissionnaires se disent victimes de discriminations, de méthodes patronales, ... C'est assez dur. Nous allons essayer de relancer l'Unirs Gers.

**Cléran Raymonde (22 Côtes d'Armor)** en visio : nous n'avons pas de fonctionnement spécifique retraité, car tous les militant·es sont dans Solidaires 22 dont nous sommes une partie. Nous tenons deux réunions par mois et discutons des problèmes, cela se passe bien dans une bonne ambiance. Le G9 est à 5 : CGT, FSU, FGR, FO en général et Solidaires. Dans la bataille contre la réforme des retraites, nous avions aussi CFTC, CGC, même CFDT, mais on ne les voit plus. Les actions ont été modestes en 2025, retraité·es et actifs, c'est décevant. Les appels des actifs ont été soutenus par les retraité·es (venus heureusement en nombre, sinon cela aurait été pire). Nous sommes déçus de la faiblesse des mobilisations retraité·es par rapport à l'ampleur des problèmes, la participation concerne seulement les militant·es. Les autres organisations vivent la même chose. Il ne faut pas compter sur les autres pour défendre nos revendications. Merci au travail de l'Unirs qui nous rend bien service.

**Sert Gilles (78 Yvelines)** : la CGT pose problème, à l'avant dernière manif, il était prévu que chaque organisation intervienne une fois, la CGT a parlé 5 fois. L'Udiris n'a pas d'adhérent·e direct·e, or le Solidaires local accorde des droits en proportion du nombre d'adhérent·es, donc nous n'avons aucun droit. Ce n'est pas un problème dans Solidaires 78, mais comment ça se passe ailleurs ? Quelle participation au Solidaires départemental ? Il faudrait faire un recensement pour savoir ce qui se passe dans tous les départements.

**Dekervel Marcel (80 Somme)** informe que le département de la Somme est un département rural et que la moitié des adhérent·es se concentrent sur

Amiens. L'existence de Solidaires 80 est récente, l'Udiris y participe. Nous avons la moitié d'adhérent·es direct·es, l'autre moitié à SUD PTT. Le 20 mars, le G8 n'a rien fait car la CGT est partie seule. Nous sommes présent·es contre le racisme, pour le 1<sup>er</sup> mai avec un stand (la CGT joue le jeu et organise), le 10 septembre « Bloquons tout » (papier Solidaires déposé à la préfecture pour encadrer le mouvement citoyen), sur les marchés, le 2 octobre. Le G8 pour le 6 novembre a joué la pédagogie vers la presse en déposant de grands paquets cadeaux devant le local du Medef, rebaptisant un des arbres sur une place publique, ...

les retraité·es sont visibles. Il faut rectifier sur l'âgisme et les Trente glorieuses, il faut une image positive.

**Geneviève Mérand : 75 Paris** a été créée en 2019. Nous tenons une réunion régulièrement et souvent, nous sommes une section de Solidaires Paris qui nous accueille les bras ouverts, c'est agréable. Nous participons au Conseil Départemental, mais sans droit de vote. Nous appelons et participons à toutes les manifestations, avec une superbe banderole, nous participons aux manifs Palestine, droit des femmes le 8 mars, en soutien des actifs.

## Quelques réponses aux questions posées et aux remarques

**Patrice Perret rappelle que le droit de vote** a failli passer au congrès de Solidaires de 2021 mais était plus minoritaire au congrès de 2024. Un débat est en cours dans les BN de Solidaires pour que 3 Unions (transports, banques, retraité·es) paient une cotisation pour leurs adhérent·es direct·es, qui pourraient ensuite obtenir un droit de vote (qui serait indicatif et consultatif dans un premier temps, le vrai vote doit passer par une modification des statuts). Au dernier BN, ce n'est pas passé par une menace de veto de SUD industrie, mais le débat continue.

**Pour le versement d'une cotisation à Solidaires**, il précise que cela ne concerne pas les 6 500 retraité·es qui paient une cotisation dans leur syndicat d'origine, car leur fédération (ou syndicat national) reverse déjà 5 € par an pour chacun d'eux à Solidaires. Actuellement, les équipes départementales versent les 5 € par an pour chacun·e des 309 adhérent·es direct·es et l'Unirs souhaite le reverser à Solidaires, ce qui augmentera le nombre d'adhérent·es de Solidaires de 309 personnes.

**Christian Mahieux répond sur la CGT**, dont le CA d'hier a discuté. FO s'est retiré du G9 pour une durée (in)déterminée, CFTC suspend sa participation jusqu'à leur congrès confédéral de mai 2026, CGC fait part des remous internes provoqués par la CGT. Certaines initiatives de la CGT, qui prennent de court le G9, représentent un souci, le CA a convenu de proposer une rencontre

avec la seule CGT pour discuter de nos façons de voir l'avenir du G9, il est plus simple de tout se dire à deux, car on ne se dit pas tout directement à 9. Nous sommes conscients de notre faible poids par rapport à celui de la CGT. Mais il existe une vraie reconnaissance du boulot de Solidaires, la quasi-totalité des notes argumentaires viennent de Solidaires. Nous vous tiendrons au courant de la réunion avec la CGT.

**Anne Millant répond sur les amendements non-retenus du Finistère 29.** Le CA a retenu presque tous les amendements du Finistère, sauf la fin qui reprend le cahier revendicatif. Il était convenu de ne pas alourdir la motion par une liste de revendications, le CA n'a retenu que les revendications nouvelles. Nous avons déjà proposé au G9 de revendiquer une augmentation en somme uniforme, mais le G9 travaille au consensus et les autres OS revendentiquent toujours les augmentations en pourcentages. L'accent a été mis sur le gros problème actuel, sur l'arrêt du gel des pensions.

**Biger Raymond (29 Finistère)** souhaite que la FSU participe aussi à la rencontre CGT / Solidaires, car dans le G9, nos positions sont partagées par la FSU, tandis que la CGT n'est pas pas diplomate.

**Christian Mahieux** répond que nous souhaitons rencontrer la CGT, au moins dans un premier temps. Au niveau national, la position CGT ne déplaît pas à la FSU.

**Vote sur le rapport d'activités** : 1 NPPV (56 Morbihan), 1 abstention (32 Gers), le reste pour.  
Le rapport d'activité est adopté.

## Motion d'orientation

**Discussion, débat et vote sur la Motion d'orientation adressée le 13 octobre.**

**Anne Millant** explique la procédure de cette année, voulue par l'AG précédente, qui a souhaité donner du temps aux équipes pour avoir le temps d'étudier les amendements. Le CA a présenté la motion le 13 octobre, a reçu les amendements avant la date limite (sauf ceux du Loiret envoyés à une fausse adresse). La réunion du CA du 13 novembre a trié et intégré clairement les différents amendements, dans l'esprit de ne pas reprendre le passé qui est acquis, de rester attaché à l'actualité : le boomer bashing, la révision du système des ALD, le réchauffement et dérèglement climatique, avec l'ajout des amendements sur la montée de l'extrême-droite, les budgets de guerre alors qu'il n'y a pas d'argent pour le social, le combat sur la reconnaissance du syndicalisme retraités avec le droit de vote dans Solidaires. Le CA n'a pas jeté les amendements non repris mais les a mis dans des motions d'actualité, ce qui permet à l'AG d'en débattre.

Le CA n'a pas reçu d'opposition à ces propositions.

**Chemlal Hocine : le 29 Finistère** maintient ses amendements, car la liste des revendications rééquilibre le texte qui accorde trop de place au discours de Bayrou. Il faut conserver, insister sur ce quoi on se bat.

**Sert Gilles (78 Yvelines)** aurait plutôt préféré un travail sur le cahier revendicatif et un plan d'action annuel avec les priorités que l'on se donne.

**Barre Philippe : le 94 Val-De-Marne** n'a pas de difficulté sur les orientations, mais seulement un souci, le PLFSS se vote actuellement au Parlement, sans le gel des pensions, ni les franchises médicales. La motion ne doit pas dire des choses fausses.

**Nunes Jean-Pierre : le 14.50.61 Basse-Normandie** a tenu sa réunion mensuelle avant-hier. La motion n'apporte pas les éléments sur lesquels on va se battre dans l'année à venir. On ne doit pas papillonner sur l'actualité.

**Béarez Michèle (59 Nord)** : pour le rapport d'activités, Gérard Gourguechon est parti des pistes d'orientation de 2024. Les orientations 2026 se déterminent au premier CA suivant l'AG, à partir de la motion d'orientation.

**Deverny Pascal** en visio : le 27-76 Haute-Normandie s'est réuni trop tard pour l'envoi d'amendements. Sinon, nous aurions modifié la motion car on ne peut pas ouvrir un débat déjà ouvert, celui de l'hydrogène qui est soumis à recherche et à contestation. Nous aurions mis l'état providence entre guillemets.

**Lefort Jean-Yves (75 Paris)** fait remarquer que, dans la motion, chaque paragraphe se termine par ce qui va être fait. Le premier CA est chargé de reprendre ces éléments. Pour la forme, chaque fin pourrait être mise en gras.

**Anne Millant répond** : pas de mot d'ordre ? Le titre « faire cesser le mépris, résister aux reculs », propose des initiatives au G9, un débat et une action du bénévolat invisible des séniors, le réchauffement et dérèglement climatique, un débat dans l'Unirs qui n'a pas eu lieu (le CA en a prévu un sur l'AES), la montée du fascisme qui nous inquiète tou·te·s, la participation aux mobilisations, l'organisation d'un débat sur le rapprochement entre l'extrême-droite et les patrons et sur l'extrême-droite dans les OS. Tout le cahier revendicatif est maintenu et nous allons tenter d'organiser des actions. Il faut respecter les dates pour le dépôt des amendements.

**Lefort Jean-Yves (75 Paris)** répond aussi : le PLFSS n'est pas encore voté, il faut laisser les régressions citées dans la motion.

**Vote de la motion d'orientation** : 0 contre, 1 abstention (78 Yvelines), 2 NPPV (56 Morbihan et 32 Gers), le reste pour.



Applaudissements après l'adoption de la motion

## Motions d'actualité

### **Motion Finances Publiques : se réapproprier une prospérité nationale**

**Vote** : 1 contre (Finistère), 3 abstentions (21 Côte d'Or, 78 Yvelines et 80 Somme), 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**La motion est acceptée**

**Motion 13 Bouches-du-Rhône, sur la Sécurité sociale** : Agnès, en visio, précise qu'il est important de ne pas laisser tuer à petits feux la Sécu, qui voit la capitalisation et les fonds de pension à l'horizon, la remise en cause de notre modèle social et de la cotisation, qui transforme la Sécu en administration contrôlée par l'État, le déficit organisé, l'Ondam va vers la transformation de la Sécu en partie intégrante du Budget de l'État, soumise à ingérence de Bruxelles. C'est le projet du Medef, l'effondrement de notre Sécu, le droit social brisé.

**Vote** : 0 contre, 0 abstention, 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**La motion est acceptée**

**Motion 45 Loiret : Lutter contre l'extrême droite** Solidaires Paris est d'accord avec la motion contre l'extrême droite, mais est contre la remise en cause de la charte d'Amiens (d'autres dans la salle acquiescent).

**Gérard Gourguechon** rappelle que nous avons déjà débattu de la charte d'Amiens dans Solidaires et l'Unirs, y compris lorsqu'il s'agissait de voter pour une élection politique, nous avons alors appliqué la charte d'Amiens, ce qui est une marque de notre organisation syndicale, au moins depuis l'arrivée de la gauche au gouvernement en 1981. Nous sommes indépendants des partis, mais notre syndicalisme fait de la politique.

Visiblement, les personnes présentes ne veulent pas voter la partie du texte sur la Charte d'Amiens, mais approuvent la première partie de la motion.

**Christian Mahieux** précise qu'en l'absence du 45 Loiret, nous ne pouvons pas savoir s'il est d'accord pour ne voter que la partie extrême-droite, il est délicat de ne soumettre au vote qu'une partie de la motion.

**Décision au consensus : la motion n'est pas soumise au vote**

### **Motion 45 Loiret : Lutter contre le dérèglement climatique**

**29 Finistère** pense que tout est déjà dans la motion d'orientation, c'est redondant avec la motion.

**91 Essonne (Léonetti Jacques)** : oui, les milliardaires provoquent, ce sont des prédateurs,

mais il n'y a pas qu'eux. L'important, c'est la décroissance, approuvée par jeune génération. Il ne faut plus voir des conducteurs seuls dans un SUV de deux tonnes.

**Décision au consensus : la motion n'est pas soumise au vote.**

### **Motion 45 Loiret : Dépendance : virage domiciliaire**

**29 Finistère (Monique Biger)** trouve le texte très intéressant, Solidaires doit étudier plus profondément ce sujet pour aboutir à une plateforme afin que tout le monde puisse rester à domicile.

**91 Essonne (Baille Roland)** informe que le CA d'hier a décidé un débat sur ce sujet.

**94 Val-de-Marne (Marziani Jean-Louis)** : la motion a le mérite d'avoir posé la question, dans CDCA, la droite vide les Ehpad pour un soi-disant virage domiciliaire pour réduire les dépenses, les gens vont se retrouver seuls chez eux et sans moyens.

**Vote** sur l'ensemble du texte non remis en cause : 0 contre, 3 abstentions (29 Finistère, 63 Puy-de-Dôme, 78 Yvelines), 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**La motion est acceptée**

**Motion 63 Auvergne : pour une fiscalité plus juste** Cet amendement a été écrit par un militant de Finances Publiques. Il dresse l'état des lieux de l'existant, insiste sur le problème qui n'est pas un excès dépenses mais le manque de recettes, il conclut sur la nécessaire taxation des hauts patrimoines, l'ISF, la progressivité de l'impôt.

**76 Haute-Normandie** est d'accord avec la formule « à chacun selon ses besoins » qui ne représente qu'une étape et non la conclusion des revendications.

**Vote** : 0 contre, 1 abstention (29 Finistère), 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**La motion est acceptée**

### **Motion 75 Paris : le dérèglement climatique et les personnes âgées**

Paris précise que cette motion a été proposée pour compléter la première version de la motion d'orientation, remplacée depuis par amendement par une version qui intègre un passage sur le dérèglement et réchauffement climatique. La motion insiste sur les propositions pour les personnes âgées, ouvre le débat et des perspectives pour l'Unirs. Elle n'est pas complète car il manque les 250 millions de réfugiés climatiques, le droit de

circulation et d'installation des personnes âgées qui va se poser aussi dans le nord.

**80 Somme** voit passer des déchets dans 140 camions par jour, les gens respirent mal, tombent malade. Et il y a les déchets nucléaires de Bure qui vont durer des milliers d'années, il faut y réfléchir.

**29 Finistère** pense que le dérèglement climatique concerne tout le monde, pas seulement les personnes âgées.

**Cette motion est versée au débat comme écrit dans motion d'orientation.**

## Rapport de trésorerie

### Rapport de trésorerie, rapport de la commission de contrôle et vote sur le Rapport de trésorerie.

La trésorière Carine Delhostal commente le document, le report de 2 595,35 €, la participation de 2 500 € de Solidaires qui représente une partie de la cotisation des adhésions des retraité·es qui adhèrent dans leur syndicat. Elle explique chaque recette et dépense. Elle doit chaque année « courir » après les cotisations, en relançant plusieurs fois certaines structures.

Le solde aurait dû être de 601,41 €, mais il est plus élevé par le refus de Solidaires de toucher notre cotisation. Le solde avec les reports est de 10 946,08 €.

Les comptes ont été approuvés par les deux commissaires au compte.

### Situation au 30 novembre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025

Report : 2 595,35 euros

#### Recettes :

Solidaires : 2 500 euros

Virement sur Livret A : 1 000 euros

Participation repas CA : 540 euros

Participation repas AG : 250 euros

Don UDIRS 34 : 75 euros

Cotisations Structures Nationales : 2 325 euros

Département : 2 767,80 euros pour 2025 et 40 euros pour 2024

Trop Perçu cotisation : 50 euros

**TOTAL recettes de l'année : 9 547,80 euros**

#### Dépenses :

Remboursement trop perçu cotisation : 50 euros

Don Mayotte : 1 000 euros

Billets de train : 1 798,08 euros

Retraité·e·s rencontres internationales : 350 euros

Repas AG janvier 2025 : 1 107,64 euros

Repas CA : 1 472,90 euros

Dépenses CA : 113,97 euros

Hôtel : 1 283,88 euros

Banque : 78 euros

Fournitures de bureau et frais de timbres : 86,92 euros

Acrimed : 60 euros

**Total Dépenses : 7 401,39 euros**

**Solde : 2 146,41 euros**

Si versement à Solidaires : 309 adhérents directs : 5 euros x 309 = 1 545 euros

Solde : 601,41 euros

Solde avec le report de l'année 2024 : 2 146,41 + 2 595,35 = 4 741,76 euros

Livret A : 8 749,32 euros – 1 000 euros versés sur le Compte courant = 7 749,32 euros

**TOTAL 4 741,76 euros + 7 749,32 = 12 491,08 euros**

**Si versement à Solidaires : solde : 10 946,08 euros**

### Interventions sur la trésorerie

**78 Yvelines Gilles Sert** : le CA n'est pas éthique en mettant son argent dans une banque non recommandable, on a une réserve d'un an de fonctionnement ce qui est beaucoup. L'année n'est pas complète.

**Réponse** : les comptes sont arrêtés au plus près de la date de l'AG. L'année 2025 complète sera remise lors de la prochaine AG. Nous avons regardé pour un changement de banque, mais le crédit coopératif demande des frais très importants. On peut changer de banque si l'AG le demande.

### Pourquoi une absence de versement de cotisation à Solidaires ?

Carine Delhostal répond que le chèque des cotisations a été envoyé à Solidaires mais que Solidaires l'a refusé et renvoyé.

Patrice Perret précise que la raison évoquée par le SN de Solidaires est « si vous versez des cotisations, vous demanderez que l'Unirs vote, or le droit de vote a été refusé par le congrès, mais la réflexion avance, le versement d'une cotisation des isolé·es des Unions transports, banques et retraité·es est discuté au Bureau national de Solidaires, ainsi qu'un droit de vote indicatif.

**Gérard Gourguechon répond aux questions sur la santé du trésorier Denis Turbet-Deloff** victime d'un AVC puis de plusieurs crises d'épilepsie.

**Thi Trinh Lescure** précise que ses séances en piscine lui font du bien, il espère pouvoir venir (en

fauteuil roulant) à la prochaine AG du CLR Finances publiques.

**Vote du quitus :** 0 contre, 0 abstention, 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**Le quitus est donné.**

## Modifications statutaires pour accepter les adhésions individuelles

Christian Mahieux rappelle que ce point a été abordé lors de la précédente AG qui a adopté une motion pour offrir la possibilité d'adhérer directement à l'Unirs. Il propose d'ajouter à l'article 3 des statuts qui cite les adhérent·es : « *et, à titre transitoire, les retraité·es de départements où le Solidaires départemental ne syndique pas les adhérent·es dit·es « isolé·es » et où il n'y a pas de structure Solidaires retraité·es.* ». »

**Marziani Jean-Louis (94 Val-De-Marne)** : la modification statutaire ne pose pas de problème, mais comment intégrer les camarades isolés qui veulent militer, quel sera leur mandat ?

**Vote sur la modification des statuts :** 0 contre, 0 abstention, 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**Les modifications de statuts sont adoptées.**

## Intervention du Sécrétariat National

Christian Mahieux informe que le membre du SN, Elie Lambert, qui était prévu pour intervenir, est parti précipitamment suite au décès de son frère.

## Message à Gérard Gourguechon

**Ce n'est pas inscrit à l'ordre du jour, mais Gérard Gourguechon ne se représentera pas comme président de l'Unirs, bien qu'il reste au bureau.**

**Au nom du CA, Anne Millant lit un message :**

*Cher Gérard,*

*Nous avons pensé qu'il était grand temps de te remercier de ce qu'est l'UNIRS aujourd'hui. Après ton 20<sup>e</sup> siècle, consacré au SNUI qui deviendra Solidaires Finances publiques, et au Groupe des dix qui deviendra Solidaires, tu as largement consacré ton 21<sup>e</sup> siècle à l'UNIRS. Tu en fus l'un des architectes, et tu n'as cessé de construire notre collectif, de développer, et d'animer cette union avec une constance et une implication sans faille, une grande intelligence, et un esprit grand ouvert à toutes les suggestions et remarques, même et surtout quand elles partaient dans toutes les directions.*

*Nous te remercions aussi de la compréhension, et de la patience, dont tu n'as cessé de faire preuve, face à tous et toutes ces camarades, séniors loquaces, qui ne faisaient sûrement pas exprès d'envoyer des textes au dernier moment pour les*

*AG, modifiant tout et son contraire, et dont tu acceptes les remarques, convaincu que nous avons tous et toutes des choses importantes à rajouter, et qu'il faut en tenir compte.*

*Infatigable auteur des résolutions, communiqués, analyses, motions, tu n'as cessé de mettre en pratique nos valeurs Solidaires et Unitaires dans les textes et dans les luttes.*

*Si le Groupe des 9 a pu se construire et s'étoffer, c'est aussi grâce à la conviction profonde que tu as su partager, qu'on est mieux à plusieurs que tout seul pour gagner.*

*Et tout ce travail, qui a permis la reconnaissance, un peu timide au sein de Solidaires, du syndicalisme retraité, tu le poursuis encore, avec l'efficacité, et la grande modestie que nous n'avons cessé d'apprécier.*

*Alors merci, Gégé, et bravo.*

*Nous espérons parvenir avec toi à faire que l'UNIRS continue à œuvrer pour un autre avenir, et un monde plus juste. Et nous sommes ravis de participer à cela à tes côtés, aujourd'hui et demain.*

**Gérard Gourguechon prend la parole** et fait part de son plaisir d'entendre ce message « de son vivant » et pas de l'intérieur du cercueil au Père Lachaise. Il rappelle qu'Annick Coupé, alors porte-parole de Solidaires après l'avoir remplacé à ce poste-là, lui a demandé s'il pouvait s'occuper des retraité·es alors qu'il était déjà en retraite depuis 2001, donc maintenant depuis 24 ans. Il continue : en 2001, pour celles et ceux qui étaient au congrès de La Rochelle, mon dernier congrès en tant qu'actif, les camarades congressistes du SNUi ont fait une fête parce que j'avais été secrétaire général du Snui de 1980 à 1986 et étais resté au Bureau national ensuite. Et puis ils m'ont posé la question « que feras-tu quand tu seras en retraite ? ». Je leur ai dit « ça fait 35 ans que je me bats contre le capitalisme, si le capitalisme arrête, j'arrête aussi », donc je suis toujours là.



« Après 2001, j'ai été en retraite mais un retraité actif et à un moment donné en 2007 / 2008, Annick Coupé m'a demandé de m'occuper des retraité·es de Solidaires. Je lui ai dit oui mais, honnêtement, je me suis dit que j'allais faire un truc avec des vieux. Et puis j'ai pris plaisir à cette activité là et aussi ça m'a permis de mieux connaître des gens, de nouveaux camarades. Et je me suis rendu compte que, ce n'est pas pour vous flatter, ni pour qu'on se flatte entre nous tous ici, mais il existe une

différence entre les militants et les militantes qui continuent de militer syndicalement quand on est en retraite et quand on est actif. Quand on est détaché du travail en étant actif, aux finances publiques j'en ai rencontré, je pense qu'à la SNCF c'est pareil, et à la Poste c'est pareil, au Crédit Agricole c'est pareil, il y a des camarades qui militent et certain·es ne font pas le boulot alors qu'ils ont des décharges syndicales. C'est minoritaire, mais il y en a, ce sont des planqué·es. Je l'ai vu chez nous aux finances, où l'on faisait 40 % aux élections aux impôts. Dans le département, il y avait des décharges de service à 50 %. Quand il y avait une réunion paritaire avec le directeur, c'était lui ou elle qui était assis en face des directeurs, qui parlait en premier, qui était un peu protégé. Professionnellement il et elle avait moins de boulot à faire, moins de vérif à faire.

Pour les retraité·es, on peut se le dire entre nous, l'engagement est souvent plus sincère que ce que l'on peut avoir chez les actifs. Et moi, j'ai eu plaisir à travailler à l'animation de l'Unirs, à rencontrer notamment celles et ceux avec qui j'ai travaillé, au début avec Jean Piot de l'Essonne, puis après avec Patrice Perret, et j'ai rencontré plein de camarades dans les départements en m'y rendant. J'ai rencontré des camarades ayant des grandes qualités, souvent dans une grande discrétion. À 65 ans, 70 ans, 75 ans, ils continuent d'avoir leur pensée intacte. Je suis un vieux soixante-huitard, il y en a d'autres et beaucoup de plus jeunes que moi, qui sont conscients de l'importance du syndicalisme et de la lutte de classes. J'ai rencontré ça dans la population syndiquée des retraité·es dans Solidaires. Je vois encore souvent Annick et je la remercie encore de m'avoir dit de m'occuper des retraité·es. J'y suis allé à reculons et maintenant je m'en vais à reculons aussi. Et donc c'est Christian qui, maintenant avec Patrice et Anne et d'autres, auront le plaisir de remplir cette mission-là, qui est satisfaisante. Et puis on reste toujours convaincu sincèrement qu'il faut changer le système. Encore merci. »

## Élection des membres du CA

### Liste des candidat·es au CA de l'UNIRS à l'AG UNIRS du 10 décembre 2025

Nom et prénom (structure)  
 AMPHOUX Frédéric (SNABF)  
 BAHY Yveline (25 Doubs)  
 BAILLE Roland (91 Essonne)  
 BARRE Philippe (94 Val-de-Marne)

BÉAREZ Michèle (59 Nord)  
 BELLET Suzanne (Solidaires SUD Emploi)  
 CHATAIGNER Jacky (44 Loire-Atlantique)  
 CORNÉLIS Philippe (SUD PTT)  
 DELCROIX André (59 Nord)  
 DELHOSTAL Carine (94 Val-de-Marne)  
 DELINOTTE Didier (59 Nord)  
 DICK Odette (94 Val-de-Marne)

DISCLIN Patrick (91 Essonne)  
FAYET Catherine (91 Essonne)  
GOURGUECHON Gérard (Solidaires Finances Publiques)  
HERVIEU Odile (14.50.61 Basse-Normandie)  
LE LANN Yves (44 Loire-Atlantique)  
LEFORT Jean-Yves (75 Paris)  
LERBEY Marc (44 Loire-Atlantique)  
LOUVRIER Maryline (SNABF)  
MAHIEUX Christian (SUD-Rail)  
MARZIANI Jean-Louis (94 Val-de-Marne)

MÉRAND Geneviève (75 Paris)  
MILLANT Anne (SUD-Rail)  
NUNES Jean-Pierre (14.50.61 Basse-Normandie)  
PERRET Patrice (51 Champagne-Ardenne)

Sur demande, chaque personne se présente.

**Vote** : 0 contre, 0 abstention, 2 NPPV (32 Gers et 56 Morbihan), le reste pour.

**Tou·tes les candidat·es sont élu·es.**

## Débat autour du financement de la Sécurité sociale

**Pour ce débat sur le financement de la Protection sociale, nous avons invité Michèle Rault de la commission Protection sociale de l'Union syndicale Solidaires.**

Michèle remercie l'Unirs pour cette invitation, elle se présente et précise qu'elle fait partie de Solidaires Finances publiques. Le débat va concerner non pas la vaste Sécu, mais son financement aujourd'hui, financement actuellement en débat à l'Assemblée nationale, année du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Sécu.

En 1945, la Sécu était financée de façon à répondre aux besoins. Ce financement a évolué fortement. Il est possible de financer la Sécu de façon à satisfaire les besoins sociaux, même s'ils ont évolué et qu'ils vont encore augmenter du fait du vieillissement de la population, qui suscite des dépenses de santé, de retraite, de perte d'autonomie. La dégradation de l'environnement, les pollutions, le réchauffement climatique augmentent les besoins de santé, des maladies apparaissent, dont des cancers liés aux pesticides, ...  
Solidaires y réfléchit. Les besoins sociaux peuvent être satisfaits. Le financement peut être renforcé en donnant plus de cohésion à la Sécu. Des cotisations et contributions financent la Sécu.

La suppression des niches sociales, principalement les exonérations de cotisations sociales de 89 Md € (selon la cour des comptes), ne ramènerait pas beaucoup d'argent à la Sécu car elles sont pour la plupart compensées par le budget de l'État. Le scandale est que les entreprises sont subventionnées par l'état, c'est-à-dire par les contribuables, c'est un transfert de financement. Le montant est aussi un scandale, il a doublé depuis 2019. Le prétexte est la compétitivité et le développement de l'emploi, or ce n'est pas avéré.

Dans le même temps, il est dit difficile de financer les services publics. Les dernières exonérations concernent des salaires jusqu'à 3,5 et 2,5 SMIC, ce n'est plus les bas salaires, il est possible de supprimer 38 Md € de suite. La compensation était prévue depuis 1994 (loi Weil), mais les règles ont changé, la cour des comptes estime que, depuis 2019, les caisses de la Sécu ont perdu 18 Md €.

Les revenus exemptés de cotisation, cela date de longtemps, cela concerne l'intéressement, les primes (dont celle dite Macron) qui ne donnent aucun droit, qui remplacent les augmentations de salaire. Cela concerne aussi les accessoires du salaire : emploi service, titre restaurant, participation des employeurs à la complémentaire santé, cela s'élève à 15 Md € (+ 4 % depuis 2023). Il n'y a aucune raison que ces sommes restent exemptées de cotisation.

On pourrait augmenter les cotisations patronales, mais cette demande se heurte au dogme, au véto du patronat et du gouvernement. Il faut élargir le financement côté employeur, l'assiette des cotisations au-delà des salaires, élargir à l'ensemble de la richesse produite à savoir les salaires et les profits. Venez le 27 janvier à la journée de réflexion de Solidaires sur le financement de la Sécu.

On peut agir, améliorer des choses ! Les cotisations viennent de l'emploi salarié, emploi qui peut progresser. Une étude compare la quantité d'heures de travail dans plusieurs pays. La France peut progresser pour les jeunes non qualifiés, les séniors, les femmes (notamment à temps partiel), tout cela dans des conditions de travail acceptable, source d'augmentation de l'emploi. Si les femmes travaillaient comme les hommes, ce serait 10 Md € de plus dans les caisses de retraite de la Sécu. Les

cotisations augmenteraient avec des salaires (pas les primes) décents, une augmentation du SMIC, l'égalité hommes / femmes en emploi et en salaire.

Il faut repolitiser le financement de la Sécu. Les déficits sociaux (dont la maladie) sont des prétextes pour dérembourser, avec la conséquence de ne plus pouvoir se soigner pour une partie de la population.

## Principaux éléments des interventions

**Anne Millant (SUD-Rail)** cite un économiste qui préconisait de faire payer des cotisations pour ordinateurs qui remplacent des salariés, de faire payer tous les revenus du travail. Dans nos discussions sur le Cahier revendicatif Santé, l'UNIRS débattait sur le fait de faire payer des cotisations sur tous les revenus du travail et donc les dividendes, les actions ... Elle cite des activités masquées : l'embauche, par des entreprises, d'auto-entrepreneurs dans le bâtiment, un système où ils ne sont pas soumis à cotisations ou TVA en dessous d'un chiffre d'affaires de 18 000 € annuels, c'est aussi la situation dans la livraison à domicile...

**Jacques Lavaud (Finances publiques)** remercie Michèle d'avoir abordé la taxation de la valeur ajoutée. Le problème, ce sont les recettes. Le rapport sur les inégalités montre la substitution entre travail et capital, il faut dénoncer le transfert de valeur du travail vers le capital. La taxe Zucman pourrait alimenter la Sécu. Le déficit retraite est un micmac, il faudrait connaître le coût réel du retraité. Les cadeaux fiscaux aux entreprises coûtent 211 milliards, sans contrepartie et sans contrôle, alors que le RSA est sévèrement contrôlé et supprimé en cas de soupçon de tricherie. Les familles ont beaucoup plus de déficit que l'État.

**André Delcroix (59 Nord)**, ex salarié de la Sécu, rappelle le principe de la Sécu, recevoir selon les besoins. Les besoins sont croissants, il faut donc relever les recettes, dont le taux de cotisation, ce dont le patronat ne veut plus et ce qui n'est même plus envisagé. Le PLFSS est complètement contre le principe qui s'oppose à satisfaire les besoins, alors que le PFSS limite les dépenses, il dérembourse des médicaments. Le Plan Juppé de 1995 a étatisé la Sécu, l'État la pilote.

**Sert Gilles (78 Yvelines)** : l'entreprenariat est exempté, ils n'ont pas le choix, il faut leur obtenir les mêmes droits que les salarié·es. L'ensemble de la feuille de paie, c'est le salaire, toutes les lignes comptent, l'important est le salaire le plus élevé possible. La création d'emplois passe par la RTT

Quelle cohérence du financement de la Sécu ? Le gouvernement a eu des velléités d'augmenter la CSG, soi-disant pour financer l'autonomie, puis pour les départements, puis selon le PS pour financer la retraite, ... or la CSG est affectée à la Sécu, si on sort de ce principe, les financements vont se mélanger et cela ne préservera pas la Sécu qui a besoin d'un financement.

sans réduction de salaire. Solidaires travaille beaucoup mais les documents ne vont pas jusqu'au adhérent·es.

**Delinotte Didier (59 Nord)** cite Bernard Friot sur l'extension de la Sécu, à l'alimentation, au logement, ... est-ce envisageable ?

**Lerbey Marc (44 Loire-Atlantique)** rappelle que, dans les années 80, on parlait de taxer les robots, en s'appuyant sur la richesse produite dans les entreprises. Il pose une question sur l'IA : quel est son impact sur l'emploi ? remplacerait-elle les métiers dans les services ? d'accord pour assoir les cotisations sur les salaires mais quelle évolution s'il y a moins de salarié·es ? L'innovation technologique remet tout en question. Un modèle avec moins de salarié·es pose un problème pour un système assis sur les salaires.

**Bono Agnès (13 Bouches-du-Rhône)** craint le remplacement de la pension par une allocation, la retraite à points, l'assimilation de la pension à une dépense sociale intégrée dans le PIB. La retraite est dénaturée, vidée de sa substance sociale, c'est une variable d'ajustement budgétaire. Le gouvernement mélange revenus brut et net, s'il touche au brut, il n'y aura plus de cotisation et ce sera la privatisation de la Sécu.

**Gérard Gourguechon** rappelle le numéro spécial sur la Sécu du 21<sup>e</sup> siècle de la revue Les Utopiques. En 1944, le CNR a décidé un plan complet de la Sécu ouvert à tous les citoyens ; des ordonnances l'ont réduit à tous les salariés, car des métiers avaient déjà une caisse, meilleure que la Sécu et finalement nous avons une grosse mutuelle entre certains salariés. Cette Sécu ainsi conçue avait sa place dans les accords de Yalta pour qui la France devait rester dans le monde capitaliste et devait être reconstruite, il ne fallait pas taxer le capital qui devait investir pour reconstruire le pays, cela explique qu'à l'époque, seulement les salaires ont été taxés. Nous savons que seul le travail produit des richesses, le travail produit des salaires et du profit. Le capitalisme exploite les travailleurs,

licencie et baisse la masse salariale et les cotisations. Il faut taxer toutes les richesses issues du travail. Taxer les robots ? Le remplacement par des machines n'est pas nouveau, c'est la même chose pour l'IA, la machine qui remplace le travail est à taxer.

Faut-il le même financement pour la famille, la retraite, la santé, ... ? et répartir ensuite selon les besoins, ou bien viser un financement ciblé pour financer chaque besoin à saisir ? Un bon

salaire, c'est une bonne retraite (et une vie plus longue), nous sommes loin de « à chacun selon ses besoins », particulièrement pour notre système des retraites où c'est chacun et chacune selon son salaire d'activité.

**Chemlal Hocine (29 Finistère)** constate que tout est vu sous l'angle de la dette financière. C'est une violente pensée unique. Il conseille la lecture d'un livre Sylepse, « la lecture féministe de la dette ».

### Michèle remercie pour ces interventions et répond aux questions :

- Parler de la dette : les déficits annuels conduisent les pouvoirs publics à réduire les dépenses, alors que les déficits résultent d'un sous financement organisé et non d'une explosion des dépenses et suscitent la pensée des gestionnaires d'économies alors qu'il n'y a pas les moyens nécessaires par rapport aux besoins.
- La dette de la Sécu (les déficits cumulés) est confiée à la CADES qui fait appel aux marchés pour la rembourser et coûte cher en remboursement des intérêts. De fait elle est financiarisée. Au départ fixé à 13 ans, l'existence de la CADES a été régulièrement prolongée par tous les gouvernements. Le dernier transfert d'un montant de 136 milliards remonte à 2020, à rembourser d'ici 2033. Selon la Cour des comptes, la dette pourrait atteindre 100 Md € d'ici 2030., il y a urgence politique de repolitiser le financement de la Sécu pour saisir les besoins.
- Le 100 % sécu mettrait fin au double financement (Sécu et complémentaire) qui coûte de l'argent, qui est inégalitaire par rapport à la couverture de la santé et suscite du renoncement aux soins. Il faut se poser la question de qui finance quoi. L'élargissement de l'assiette employeur permet de contourner la difficulté à laquelle nous serons confrontés demain avec une baisse de la masse salariale et de la démographie.
- Bernard Friot dit maintenant qu'il faut élargir la cotisation retraite à la valeur ajoutée des entreprises.
- Il faut conforter ce que l'on a, face aux déserts médicaux, au renoncement aux droits, au dépassement d'honorai de 4 Md €. Il faut un autre système de santé et une autre rémunération des médecins. Le 100 % Sécu est une solution.

- Solidaires a organisé deux jours de formation sur la SSA. Michèle attend de voir le type de financement qui sera retenu.
- Autre débat, au sujet de « on reçoit selon ses besoins ». Ce n'est pas juste, cela concerne seulement la santé, qui rembourse sans plafond car c'est un droit universel, ce n'est pas vrai pour un arrêt de travail, pour la retraite.
- D'accord avec Gérard Gourguechon pour réfléchir à une même source de financement aux 5 branches de la Sécu mais qui peuvent être différentes. Pour les accidents de travail ATMP et la famille : seul l'employeur cotise, on peut s'interroger sur les différentes branches. Est-il cohérence de financer la retraite par la taxe Zucman ? On en revient à un financement par l'état. Il faut un financement fléché pour la Sécu.
- Dans le débat, le gouvernement Bayrou s'offusquait du financement par le travail et prônait un financement par la consommation, cela revient à supprimer les cotisations pour donner du pouvoir d'achat aux salarié·es. Avec la réforme de l'assurance chômage, Macron a supprimé la cotisation et a augmenté la CSG, le retraité a été le dindon de la farce car il n'a pas eu de compensation à l'augmentation de la CSG. Nous devons veiller pour ne pas changer de logique, respecter la spécificité de la Sécu, ne pas la dépecer
- Le congrès de Solidaires a décidé une réflexion sur la Sécu, nous avons dû annuler une journée sur les droits familiaux et conjugaux à laquelle seulement 3 personnes se sont inscrites, venez à la journée le 27 janvier sur le financement de la Sécu.

**Les présidentes de séances remercient chaleureusement Michèle Rault et l'ensemble des participant·es à cette AG, souhaitent bon retour à tout le monde et donnent rendez-vous au plus tard à la prochaine AG.**